

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de Plan Local d'Urbanisme, mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et réalisation du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de ROISEY

Par arrêté n°2018-050 en date du 05/11/2018, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et la réalisation du zonage d'assainissement des eaux pluviales.

À cet effet, M. Bruno RIVIER a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Roisey pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du 12 décembre 2018 jusqu'au 14 janvier 2019 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- **Mercredi 12 Décembre de 9H00 à 12H00**
- **Samedi 22 Décembre de 9H00 à 12H00**
- **Mercredi 02 Janvier de 15H00 à 18H00**
- **Lundi 14 Janvier de 9H00 à 12H00**

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie, siège de l'enquête au 228 rue du Pilat 42 520 ROISEY,

- **les lundis-mercredis-jeudis de 13h30 à 16h00**
- **les mardis de 9h00 à 11h30**

Le dossier pourra également être consulté pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune <https://mairie.roisey.fr> rubrique **Mairie PLU**.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : À l'attention du Commissaire enquêteur - mairie de ROISEY 228 rue du Pilat,
42 520 ROISEY ou à l'adresse de messagerie électronique mairie.roisey@wanadoo.fr

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.